

CRITÈRES DE SÉLECTION

Tir à l'arc - Jeux Mondiaux Universitaires 2025

ESSEN (GER) : 16 au 26 juillet 2025

Compétition Tir à l'arc : 22 au 26 juillet 2025
Nombre d'archers maximum par catégorie : 3

CONDITIONS POUR POUVOIR PARTICIPER À LA SÉLECTION

Pour être sélectionnable, chaque archer devra :

- Être licencié à la FFSU et à la FFTA en 2025 ;
- Être de nationalité française ;
- Être inscrit en Cycle Universitaire 2024-2025 ou avoir obtenu un diplôme Universitaire en 2024 ;
- Être né(e) entre le 1er janvier 2000 et le 31 décembre 2007 ;
- Posséder un passeport valide 6 mois après la date des JMU ;
- Participer à un Championnat de Ligue FFSU et/ou au Championnat de France Universitaire individuel les 06 et 07 février 2025 à OLHAIN (Hauts de France) **SAUF diplômés 2024** ;
- Faire acte de candidature auprès de la FFSU en utilisant le formulaire <https://form.jotform.com/243232061458350> prévu à cet effet avant le **1^{er} février 2025 inclus** (un accusé de réception électronique sera envoyé à chaque archer concerné).
- Un dossier administratif sera envoyé à chaque candidat à la sélection. Ce dossier dûment complété, devra impérativement être retourné à FFSU, au plus tard **le 12 mai 2025** (cf. adresse email ci-dessus).

Contact FF Sport U pour solliciter un accompagnement dans la démarche :

Nicolas GUERIN nguerin@sport-u.com tél : +33 7 55 63 47 96



Le mode de sélection consiste à réaliser, sur une compétition de TAE (2 x 70m sur blason de 122cm pour les Arcs Classique, 2 x 50m sur blason de 80cm (5 - X) pour les Arcs à Poulies), inscrite au calendrier de la FFTA ou de la WA*, entre le **lundi 24 mars et le lundi 09 juin 2025**, **au moins une fois** le minima de performance ci-dessous :

	Minima de Performance
	70 mètres
Arc classique Femme	655 pts
Arc classique Homme	670 pts
	50 mètres
Arc à poulies Femme	690 pts
Arc à poulies Homme	700 pts

** Seuls les scores figurant au classement national seront pris en compte*

Sera automatiquement sélectionné aux Jeux Mondiaux Universitaires 2025, l'archer ayant réalisé le meilleur score au-dessus du minima de performance. En cas d'égalité, le deuxième puis le troisième meilleur score réalisé sur la période seront pris en compte pour départager les archers ex aequo.

Le cas échéant et dans l'intérêt de l'équipe de France universitaire, la sélection pourra être complétée parmi les archers ayant participé au processus de sélection.

En outre, le comité de sélection saura prendre en compte d'éventuels impondérables.

Par catégorie, **3 archers maximum** peuvent être sélectionnés.

En cas de modification du calendrier et/ou du règlement international, le mode de sélection deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la CMN FFSU/FFTA.

Les archers sélectionnés en équipe de France s'engagent à respecter le programme de préparation et d'actions conduit sous la responsabilité des entraîneurs nationaux en charge de l'équipe de France universitaire, jusqu'à la fin de la compétition. Ce programme sera communiqué avant le début de ce processus de sélection.

La sélection définitive sera arrêtée par la Commission de sélection le mardi 10 juin 2025 à 12H00.

DATES PRÉVISIONNELLES :

Regroupement le samedi 19 juillet 2025

Départ pour Essen le jour même.

Retour le 28 juillet 2025 au soir.

Ces dates peuvent être ajustées en fonction du moyen de transport retenu.

Contact FF Sport U pour solliciter un accompagnement dans la démarche :

Nicolas GUERIN nguerin@sport-u.com tél : +33 7 55 63 47 96